

ACTUALITÉS DU RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS

À LA UNE

—> LE GROUPE DE RÉFLEXION NATIONAL SUR LA SANTÉ MENTALE EST OFFICIELLEMENT LANCÉ.

Co-piloté avec les Villes de Poitiers et de Lille, le groupe de réflexion national "Villes & Santé mentale en temps de crise sanitaire" s'est lancé mercredi 06 avril. Avec plus de 60 inscrits, une quarantaine de Villes-Santé étaient représentées. Organisé dans sa phase de lancement en trois réunions thématiques (offre et accès au soin, actions sur les capacités individuelles, actions sur des environnements favorables à la santé mentale), le groupe de réflexion a pour objectif de préciser les déterminants de la santé mentale au regard des compétences des Villes et des possibilités d'actions de celles-ci, et d'élaborer des repères pour agir sur la santé mentale en contexte de crise sanitaire. Une synthèse des travaux de cette première phase sera réalisée à l'été 2022, et sera suivie d'un travail plus détaillé d'enquête et de fiches actions fin 2022-2023.



EN CE MOMENT AU RFVS



—> LANCEMENT DU PROJET RFVS - BANQUE DES TERRITOIRES "LES ACTIONS DE SANTÉ DANS LES QPV : COMMENT RENFORCER L'INTÉGRATION DE LA SANTÉ DANS LES CONTRATS DE VILLE ?".

La première réunion de travail aura lieu le 20 mai de 11h à 12h30. La Ville de Strasbourg y partagera son retour d'expérience sur la place de la santé dans son Contrat de Ville et l'articulation entre le CLS et l'ASV.

—> PRÉSENTATION ET ÉCHANGES SUR LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DE CERTAINS ERP.

Le RfVS est mobilisé depuis plusieurs mois sur les évolutions réglementaires prévues, et poursuit ses échanges avec la Direction Générale de la Prévention des Risques et la Direction Générale de la Santé. Les textes se stabilisent et seront bientôt transmis au Conseil d'État (début mai).

Le secrétariat du RfVS propose à ses membres un temps de présentation de ces textes (dans leur état d'avancement) qui restent toutefois soumis à modification. Cette présentation permettra aux Villes-Santé membres d'anticiper les évolutions prévues pour janvier 2023.

—> ARRIVÉES DE ZIA MOSAVI ET DE FÉLIX LEDOUX AU SEIN DE L'ÉQUIPE DU RFVS.

Zia Mosavi (étudiant en Master 2 Prévention et Promotion de la santé à l'EHESP) et Félix Ledoux (étudiant en Master 1 Santé Publique à l'EHESP) sont arrivés au début du mois d'avril pour renforcer l'équipe du secrétariat en tant que stagiaires, sur les thématiques "Alimentation & Activité physique" et "Santé-Environnement".

LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS (AVRIL 2022)

05 avril	GT "Alimentation & Activité physique"
06 avril	GT "Santé mentale"
13 avril	Bureau RfVS (réservé aux membres du Bureau)
29 avril	GT "Sport-Santé Sur Ordonnance"

LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS À VENIR (MAI 2022)

17 mai - 14h/15h30	GT "Santé mentale"
18 mai	Assemblée Générale RfVS
19 mai - 14h/15h30	GT "Alimentation & Activité physique"
20 mai - 11h/12h30	Réunion de lancement "Les actions de santé dans les QPV : comment renforcer l'intégration de la santé dans les Contrats de Ville ?"
01 juin	Bureau RfVS (réservé aux membres du Bureau)
03 juin - 14h/15h	Présentation des évolutions réglementaires en matière de surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur de certains ERP (écoles, crèches, centres de loisirs)



SAVE THE DATE ! Colloque national du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS. Les 05, 06 et 07 décembre 2022. Grand Palais de Lille. Le thème retenu est : "Culture, arts et santé".

LES DERNIÈRES CONTRIBUTIONS DU RFVS

➔ DU 29 AU 31 MARS 2022, LE RFVS A PARTICIPÉ À DIFFÉRENTS ÉCHANGES INSTITUTIONNELS ET PARTENAIRES, À PARIS.

1. Le RfVS était représenté au GT "Collectivités et Cancers" afin de contribuer à la réflexion autour du rôle des Villes dans la lutte contre toutes les formes de cancers, et la mise en œuvre d'une approche de santé globale et de promotion de la santé dans toutes les actions déployées.

Le RfVS a également participé au congrès national de l'UNCCAS (Union Nationale des Centres Communaux et intercommunaux d'Action Sociale) durant lequel certaines sessions portaient sur les questions de santé mentale et des démarches d'aller vers. L'enseignement qui est ressorti de ces échanges est la nécessité d'une meilleure valorisation et soutien de l'action sociale pour garantir une plus grande efficacité des politiques publiques, et en particulier des politiques de santé.

2. Le RfVS était convié au Comité Santé et Grand Âge de la Caisse des Dépôts et Consignation, pour échanger sur le rôle des Villes et des Intercommunalités dans l'offre et l'accès au soin. Le dernier ouvrage du RfVS y a été présenté - [pour le consulter, cliquez ici](#) -, et ce, à des acteurs et des fédérations nationales du champ de l'action sociale et médico-sociale, ainsi que de l'habitat.

3. Maude Luherne est intervenue au sein d'une table ronde organisée par le RESPADD (Réseau de prévention des addictions) et la Ligue contre le cancer sur le "rôle des Villes dans la mise en œuvre des Espaces sans tabac". Maude Luherne a pu y présenter l'approche de santé globale appliquée aux Villes, et comment la lutte contre le tabagisme (et les Espaces sans tabac en particulier) s'inscrivent dans cette approche globale.

Pour consulter le Point Villes-Santé "Lutte contre le tabagisme : les Espaces sans tabac", [cliquez ici](#).

LES ACTUALITÉS DES VILLES-SANTÉ

—> LES 5ÈMES ASSISES DU SPORT-SANTÉ SE TIENDRONT LE 10 OCTOBRE 2022, À STRASBOURG.

Il y a 10 ans, la Ville de Strasbourg s'engageait dans un programme local de Sport-Santé à l'échelle locale, avec notamment, le lancement du dispositif "Sport-Santé Sur Ordonnance".

Le 10 octobre 2022, à Strasbourg, aura lieu la 5ème édition des Assises européennes du Sport-Santé Sur Ordonnance, qui permettra de dresser un bilan à dix ans ; et de rassembler des chercheurs, professionnels de santé, étudiants, élus en charge de la santé et du sport, éducateurs et bénéficiaires.

Cet évènement est organisé conjointement par la nouvelle Maison Sport-Santé de Strasbourg, la Ville de Strasbourg, le groupe de travail "Sport-Santé" du RfVS et l'ANDES.

Pour consulter l'appel à communications, [cliquez ici](#).

—> LA VILLE DE RENNES RECRUTE !

La Ville de Rennes recherche :

- un.e technicien.ne habitat – centre ancien,
- un.e technicien.ne bruit – ondes – eau,
- un.e technicien.ne air – sols – bruit.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

—> LE COLLOQUE "MULHOUSE SOLIDAIRE" SE TIENDRA LES 04 ET 05 MAI 2022, À LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MULHOUSE (SIM).

Cet évènement réunira des professionnels, chercheurs, associations et citoyens impliqués dans les champs de l'action sociale et de la santé, et aura pour objectif de construire la feuille de route de l'action sociale et le 3ème Contrat Local de Santé d'ici l'automne.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

LES ACTUALITÉS DE L'OMS

—> PUBLICATION DU RAPPORT "EXPOSITION ET POUVOIR DU MARKETING ALIMENTAIRE ET LEURS ASSOCIATIONS AVEC LES ATTITUDES, CROYANCES ET COMPORTEMENTS LIÉS À L'ALIMENTATION : UN EXAMEN NARRATIF".

Ce rapport présente les résultats d'un examen narratif mené pour mettre à jour un examen descriptif antérieur publié par l'OMS en 2009, sur l'étendue, la nature et les effets du marketing alimentaire.

Pour consulter l'intégralité du rapport, [cliquez ici](#).

—> UN NOUVEL OUTIL D'AUDIT NATIONAL PERMET DÉSORMAIS AUX CLUBS SPORTIFS DE PROMOUVOIR LA SANTÉ.

Le nouvel outil d'audit national de l'OMS pour la promotion de la santé dans les clubs sportifs a pour objectif d'aider les pays de la Région européenne de l'OMS à évaluer l'efficacité du soutien qu'ils apportent aux clubs sportifs pour la promotion de la santé et, si nécessaire, à prendre des mesures pour mieux les épauler.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

—> NOUVELLES DONNÉES DE L'OMS : DES MILLIARDS DE PERSONNES RESPIRENT TOUJOURS UN AIR POLLUÉ.



Près de l'ensemble de la population mondiale (99%) respire un air qui dépasse les limites fixées par l'OMS pour la qualité de l'air et qui menace leur santé. Désormais, plus de 6 000 Villes dans 117 pays surveillent la qualité de l'air. Toutefois, les habitants de ces Villes y respirent toujours des niveaux dangereux de particules fines et de dioxyde d'azote. Les populations vivant dans des pays à revenus faibles ou intermédiaires étant les plus exposées.

Pour accéder au communiqué, [cliquez ici](#).

—> PUBLICATION DU DÉCRET N°2022-686 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF À LA LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE ET LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN.

Le décret N°2022-686 du 25 avril 2022, publié au Journal officiel, classe les chenilles processionnaires du chêne et du pin comme espèce dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine dans l'Article D1338-1 du Code de la Santé Publique (aux côtés des ambrosies).

Pour consulter l'intégralité du décret, [cliquez ici](#).

—> LANCEMENT DE L'ÉTUDE ENABEE : PREMIÈRE ÉTUDE NATIONALE SUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS DE 3 À 11 ANS.

Santé publique France, avec l'appui des ministères chargés de la Santé, de l'Éducation nationale et des acteurs agissant auprès des enfants et des jeunes, lance à compter du 02 mai 2022, le terrain de l'étude Enabee, première étude nationale sur le bien-être des enfants de 3 à 11 ans.

Cette étude a pour vocation de produire des indicateurs manquants ou parcellaires sur leur bien-être et s'inscrit dans un dispositif plus global de surveillance de la santé des enfants et des jeunes.

L'étude nationale se déroulera de mai à juin 2022 et a pour objectif d'interroger environ 30 000 enfants scolarisés de la petite section de maternelle au CM2, tous tirés au sort aléatoirement au sein de 600 écoles publiques et privées sous contrat en France métropolitaine. La déclinaison de l'étude dans les DROM est en cours de réflexion pour 2023.



Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

—> PUBLICATIONS SPÉCIFIQUES ET ADAPTÉES AUX UKRAÏNOPHONES ET RUSSOPHONES ARRIVANT SUR LE SOL FRANÇAIS.

Afin de contribuer à l'information des personnes migrantes en matière de santé, Santé publique France met à disposition des documents d'information en ukrainien et en russe : ressources complètes liées à la Covid-19 et livrets de santé bilingues.

Pour accéder gratuitement à l'ensemble des documents spécifiques à la Covid-19, [cliquez ici](#).

Pour accéder gratuitement à l'ensemble des livrets de santé bilingues, [cliquez ici](#).

—> LA SECONDE ÉDITION DU COMITÉ PARTENARIAL DU PROJET DES 1 000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT S'EST TENUE EN VISIO, LE JEUDI 24 MARS 2022.



Les différentes tables-rondes et interventions ont été l'occasion de constater le passage du concept scientifique, détaillé dans le rapport de la commission Cyrulnik de 2020, aux actions de terrain.

Pour accéder aux contenus des échanges, [cliquez ici](#).

—> SANTÉ PUBLIQUE FRANCE PUBLIE UN DOSSIER DE PRESSE SPÉCIFIQUE À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE.

D'après l'OMS, la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de vie, déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement.

L'OMS a montré qu'en Europe, les facteurs environnementaux qui pourraient être évités ou supprimés provoquent 1,4 million de décès par an, soit au moins 15% des décès. Santé publique France a donc décidé de faire de la santé environnementale un axe prioritaire de travail.

Pour accéder au dossier de presse, [cliquez ici](#).

—> ACTIVITÉ PHYSIQUE ET MOBILITÉS.

- Le catalogue 2022 des formations de l'Académie des Mobilités Actives (ADMA) est disponible et propose 10 formations pour renforcer l'expertise sur la marche et le vélo en France. Ces dernières sont totalement prises en charge financièrement dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie du ministère de la Transition écologique (juin 2023).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE), l'ARS PACA a soutenu une approche d'évaluation et de valorisation des bénéfices sanitaires des modes actifs, basée sur l'outil HEAT (Health Economic Assessment Tool) développé par l'OMS. Réalisée par le bureau d'études Énergies Demain, cette étude a démontré la possibilité de quantifier les bénéfices sanitaires et gains économiques associés, tout en précisant comment outiller les territoires pour mieux intégrer la santé dans leurs politiques de mobilité.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Le groupe "Mobilités Urbaines Pédestres" (MUP) rattaché au LABEX Futurs Urbains et l'Académie des Mobilités Actives (ADMA) organisent une journée d'échanges et de travail collectif consacrée à la marche au quotidien. La journée aura lieu le 14 juin 2022, au sein de l'École d'Urbanisme de Paris, à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- L'enquête nationale sur les modes actifs est lancée. Portée conjointement par le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM) et par Vélo & Territoires, et soutenue par le ministère de la Transition écologique et l'ADEME, cette enquête vise à interroger les collectivités françaises sur leur politique en faveur des modes actifs.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Lancés en 2019, les dispositifs "Aisance Aquatique" et "Savoir Rouler à Vélo" ont pour objectif de garantir à chaque enfant l'acquisition de savoirs sportifs fondamentaux indispensables pour leur épanouissement, leur santé, leur autonomie et leur sécurité. Afin d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de ces deux dispositifs, le ministère chargé des Sports a élaboré deux guides construits autour de fiches thématiques.

Pour consulter le guide AAQ, [cliquez ici](#).

Pour consulter le guide SRAV, [cliquez ici](#).

—> TERRITOIRES, COLLECTIVITÉS ET SANTÉ.

- Face aux difficultés croissantes constatées jour après jour en matière d'accès aux soins pour la population, l'Association des Maires de France (AMF) souhaite que le gouvernement puisse mettre en œuvre des solutions immédiates pour lutter contre ces difficultés et pour maintenir l'offre de soins existante.

Pour retrouver l'ensemble des propositions formulées par l'AMF dans le contexte de l'élection présidentielle 2022, [cliquez ici](#).

- La commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat a récemment publié le rapport d'information "Rétablir l'équité territoriale en matière d'accès aux soins : agir avant qu'il ne soit trop tard".

Pour accéder à l'intégralité du rapport, [cliquez ici](#).

Pour accéder à la synthèse du rapport, [cliquez ici](#).

- L'Ireps Grand Est a conçu le guide pratique "Évaluer un contrat local de santé" afin d'apporter aux équipes en charge de la coordination de CLS, des recommandations pour mener à bien une démarche d'évaluation d'un contrat local de santé.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

- La loi N°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation et la déconcentration ; et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi 3DS), a été publiée au Journal officiel. Afin d'aider les collectivités à décrypter cette loi, le CNFPT publie le "Guide de décryptage de la loi 3DS".

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

—> SANTÉ MENTALE.

- Parce que la santé mentale est une notion complexe dont nous avons toutes et tous une vision singulière, le CNFPT propose d'aller plus loin sur la thématique via des webinaires et stages en ligne.

Pour participer au webinar « Objectiver la santé mentale d'une population : que nous apportent les enquêtes et la recherche ? », le 17 mai 2022, de 14h à 16h, [cliquez ici](#).

Pour participer au stage « Premiers secours en santé mentale », qui aura lieu du 1er au 23 juin 2022, [cliquez ici](#).

—> SANTÉ-ENVIRONNEMENT.

- Pour permettre aux agents territoriaux de connaître les risques liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens et les recommandations scientifiques ; d'être en mesure d'adapter leurs pratiques professionnelles, voire d'élaborer des stratégies au niveau de la collectivité, le CNFPT met à disposition **4 modules d'autoformation**.

Pour accéder au module "Perturbateurs endocriniens et services périnatalité, de la petite enfance et de la santé", [cliquez ici](#).

Pour accéder au module "Perturbateurs endocriniens et restauration collective", [cliquez ici](#).

Pour accéder au module "Perturbateurs endocriniens et services des eaux et assainissement", [cliquez ici](#).

Pour accéder au module "Perturbateurs endocriniens, services bâtiment, centres techniques, habitat et entretien des locaux", [cliquez ici](#).

- Le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) a publié le rapport de surveillance des pollens et des moisissures dans l'air ambiant en France 2021.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#).

- Du 11 au 12 mai 2022 à Paris, aura lieu la conférence "Produits chimiques : mieux protéger la santé et l'environnement". Cette conférence ministérielle abordera la thématique des produits chimiques, à travers la vision "Une seule santé". De la recherche à la gestion, en passant par l'expertise et l'évaluation, elle sera l'occasion de déterminer les grandes orientations européennes pour un meilleur encadrement des produits chimiques et d'alimenter les négociations des textes qui seront discutés au cours de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Pour assister à la conférence (en distanciel), [cliquez ici](#) et inscrivez-vous avant le 06 mai 2022.

- Fredon et l'Observatoire des chenilles processionnaires ont édité un flyer afin de sensibiliser sur les risques liés aux chenilles processionnaires du chêne et du pin.

Pour accéder au document en ligne, [cliquez ici](#).

—> SANTÉ PUBLIQUE.

- Afin de partager les capitalisations d'expériences (fait de transformer le savoir en connaissances partageables) en promotion de la santé, le Groupe de Travail national Capitalisation a décidé de créer un Portail web spécifique, le Portail CAPS.

Pour participer au webinaire de lancement qui aura lieu le jeudi 12 mai 2022 à 17h30, en présence de la Direction Générale de la Santé et de Santé publique France, [cliquez ici](#).